



COMMUNIQUÉ

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CNW TELBEC CODE 01

ADOPTION DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA NON-VIOLENCE

Québec, le mercredi 2 décembre 2009 – Les députés de l'Assemblée nationale du Québec ont adopté à l'unanimité aujourd'hui la loi proclamant le 2 octobre *Journée internationale de la non-violence* au Québec. Le député de Chicoutimi et leader de l'opposition officielle, Stéphane Bédard, a concrétisé aujourd'hui le projet d'un comité citoyens impliqué dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean depuis plusieurs années en faveur de la non-violence.

« Nous, Québécois, formons un peuple démocratique et il est de notre devoir de promouvoir une tolérance et une non-violence véritables à tous les niveaux, de l'individu à l'État. En ce sens, cette loi affirme une volonté ferme de contribuer avec les autres membres de la communauté internationale au message de non-violence, de tolérance et de respect des droits de la personne et de la démocratie », a affirmé Stéphane Bédard.

Le ruban jaune utilisé par le comité continuera à représenter symboliquement la journée de la non-violence. Le Québec est le seul endroit en Amérique du Nord à avoir adopté cette loi.

Dès son dépôt, le projet de loi avait reçu l'appui des députés ministériels et avait suscité une vague d'applaudissements. Le député de Chicoutimi tient à remercier le leader parlementaire du gouvernement, M. Jacques Dupuis, pour sa collaboration et son ouverture dans ce projet.

– 30 –

Source : Éric Gamache
 Attaché de presse
 Aile parlementaire du Parti Québécois
 418 643-2743